



RECONVERSIONS AU RABAIS !

Voici quelques jours, plusieurs salariés en reconversion vers le métier de journaliste se sont vus adresser une proposition d'engagement de la direction, précisant notamment les conditions de prise en charge des frais de missions liés à leur formation mais également des propositions concernant leurs rémunérations futures, avec un nouveau mode de calcul très défavorable par rapport aux conditions antérieures.

Il s'agit là d'une véritable révolution interne, que les organisations syndicales découvrent avec stupeur.

Les salariés concernés pourraient ainsi se retrouver avec des salaires mensuels plus faibles que ceux qu'ils perçoivent dans leurs postes actuels !

Nous dénonçons très fermement la méthode employée par la direction, au mépris de tout dialogue et toute concertation avec les organisations syndicales.

Avec un plan de Rupture Conventionnelle Collective (RCC) en cours, et alors même que nous venons d'achever une négociation sur la GPEPP dans un contexte où l'entreprise dit vouloir encourager sa transformation, et donc les reconversions, il y a là un décalage qui s'apparente à des injonctions contradictoires.

Nous demandons l'abandon immédiat de ces nouvelles pratiques.

Les organisations syndicales dénoncent ce raisonnement, qui est en totale contradiction avec ce qui s'est toujours pratiqué jusqu'à présent pour des personnels acceptant de prendre des risques sur la suite de leur carrière, de se remettre en question afin de changer de vie et de s'adapter à de nouvelles pratiques professionnelles parfois très différentes de leur quotidien.

Enfin, les situations les plus paradoxales sont celles de salariés ayant reçu en décembre dernier une proposition salariale réalisée selon l'ancien mode de calcul, avant que la direction ne change son fusil d'épaule et leur adresse une proposition moins disante à trois jours du début de la formation !

Précisons que la signature de cette nouvelle proposition conditionne le départ en formation des salariés, ce qui ne manque pas d'exercer sur eux une grave pression psychologique.

Les organisations syndicales rappellent que les calculs effectués en décembre engagent l'entreprise, et que ces nouvelles propositions sont encore plus inacceptables dans ce cas précis.

Certains salariés ont été tellement surpris qu'ils ont envisagé d'abandonner leur projet, pourtant fruit de longues démarches pour que celui-ci devienne réalité.

Nous exigeons que la direction clarifie ces situations au plus vite et confirme que les calculs de décembre sont bien ceux qui s'appliqueront.

Mettre les salariés dans une telle pression avec des revirements incompréhensibles et différents d'une station à une autre est indigne du projet de transformation souhaité à l'origine pour le réseau. Il est de son devoir de protéger la santé de ses salariés qui se retrouvent fragilisés et troublés juste avant le début de leur formation.

Paris, 28 janvier 2022